



Opération espionnage : Forces spéciales australiennes en Afrique

Par Mondialisation.ca

Mondialisation.ca, 14 mars 2012

14 mars 2012

Région : [Afrique subsaharienne](#), [Océanie](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#), [Services de renseignements](#)

Un [article récent](#) du quotidien australien *The Age* révèle que l'armée et les services de renseignement australiens sont de plus en plus liés, et qu'un escadron secret est employé à travers l'Afrique pour des activités d'espionnage au profit des États-Unis. « Les renseignements recueillis par les forces spéciales australiennes dans des pays comme le Kenya sont transférés dans des bases de données qu'utilisent les États-Unis et leurs alliés en Afrique. (Rafael Epstein et Dylan Welch, [Secret SAS squadron sent to spy in Africa](#), *The Age*, 13 mars 2012.)

Bien que l'existence du 4 Squadron du SAS (Forces spéciales) n'ait jamais été officiellement admise, elle est confirmée. L'ancien ministre des Affaires étrangères, Kevin Rudd, a demandé son déploiement en Libye l'an dernier, une requête à laquelle se sont opposés des représentants de la Défense, selon *The Age*. L'article ajoute qu'il a été « confirmé que les troupes de l'escadron ont mené des douzaines d'opérations secrètes durant la dernière année dans des pays africains, dont le Zimbabwe, le Nigeria et le Kenya ».

Fait intéressant, *The Age* rapporte que le quatrième escadron a été créé au moment où les agents du renseignement australien ont reçu la permission de « porter des armes pour l'autodéfense et de participer à des opérations violentes, à condition de ne pas avoir eux-mêmes recours à la force ». Les soldats « devaient agir à titre de gardes du corps élités et d'éclaireurs pour les agents de l'ASIS [Services secrets de renseignement australiens] ». *The Age* note que la création de l'escadron « reflète le modèle étasunien, où l'armée et le renseignement ont des liens plus étroits ».

Ce type [d'armée clandestine](#) est en fait ce qu'envisagent les États-Unis afin de réduire, dit-on, le coût des opérations militaires dans le monde entier.

En plus d'autres opérations dans les pays africains, le 4e escadron « a évalué les contrôles frontaliers africains [et] exploré les sites d'atterrissage pour d'éventuelles interventions militaires ». Les soldats travaillent en civil et « en dehors des cadres légaux international et australien ».

Le manque de protection légale des soldats soulève des inquiétudes abordées dans l'article. L'aspect illégal de ce genre d'opération en vertu du droit international ne l'est pas. Pourtant, cela constitue une violation de la souveraineté territoriale des États.

Les Étatsuniens utilisent le terme « combattant ennemi » pour décrire les membres d'Al-Qaïda et d'autres terroristes présumés et ils ont refusé l'application des Conventions de

Genève. Selon leurs explications, la loi de la guerre requiert des combattants légaux le port de l'uniforme ou d'un signe distinctif. On peut assumer que si des soldats clandestins, sans uniforme ni signe distinctif, étaient capturés en sol étranger, ils pourraient, l'instar des agents d'Al-Qaïda, être décrits comme des « combattants ennemis ».

Julie Lévesque a collaboré à ce reportage.

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © Mondialisation.ca, Mondialisation.ca, 2012

Articles Par : Mondialisation.ca

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca